



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Julie Grenier
Contracting Authority
DLP 4-2-1
Julie.grenier2@forces.gc.a

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

**Solicitation Closes –
L'invitation prend fin**

At – à : 14:00 EDT

On - le : 13 Novembre, 2023

Title/Titre Electro Optic Spare parts/Pièce de rechange électro-optique	Solicitation No – N° de l'invitation W8486-249199/AS
Date of Solicitation – Date de l'invitation	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Julie Grenier Contracting Authority Department of National Defence DLP 4-2-1 Julie.Grenier2@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 613-406-8821	FAX No – N° de fax
Destination Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 BESOIN	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DE SOUMISSIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.....	4
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	5
2.4 LOIS APPLICABLES	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	8
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	8
6.2 BESOIN	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	8
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 PAIEMENT	10
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	11
6.8 CERTIFICATIONS.....	11
6.9 LOIS APPLICABLES	12
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	12
6.12 ASSURANCES.....	12
6.13 MARCHANDISES CONTRÔLÉES.....	12
6.14 EMBALLAGE.....	12
6.15 CLAUSES DU GUIDE DES CUA.....	12
6.16 ASSURANCE DE QUALITÉ	13
ANNEXE «A» DÉTAILS DES ARTICLES	14
ANNEXE « B » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	27

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Il n'y a pas d'exigences de sécurité applicables.

1.2 Besoin

Le besoin est décrit à l'Annexe « A », Détails des articles.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats de la procédure d'appel d'offres. Ils doivent en faire la demande à l'autorité contractante dans les 10 jours ouvrables suivant la réception des résultats de la procédure d'appel d'offres. Le compte rendu peut être fait par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Le besoin est assujettie aux dispositions de l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP), de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Panama (ALECP), de l'Accord de libre-échange Canada-Honduras (ALECH), et l'Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003 \(2023-06-08\)](#) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par référence dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, sous réserve des modifications ci-dessous :

- a) La section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimée en entier.
- b) La section 20 (2), Autres renseignements, est supprimée en entier.
- c) L'alinéa 2.d de la section 05, Présentation des soumissions, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

de faire parvenir sa soumission uniquement à l'adresse précisée dans la demande de soumissions.
- d) La section 06, Soumissions déposées en retard, est supprimée en entier.

- e) Le texte de la section 07, Soumissions retardées, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

Il incombe au soumissionnaire de vérifier que l'autorité contractante a bien reçu l'intégralité de la soumission. Les erreurs d'acheminement ou autres problèmes liés à la messagerie électronique ayant entraîné un retard dans la soumission ne seront pas acceptées.

- f) Section 08, Transmission par télécopieur ou par le service Connexion de la Société canadienne des postes (SCP), est supprimé en entier.
- g) Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 90 jours

Difficultés techniques de la transmission des soumissions

Malgré toute disposition contraire aux sections (05), (06) ou (08) des Instructions uniformisées, lorsqu'un soumissionnaire a commencé à transmettre sa soumission au moyen d'une méthode de soumission par voie électronique (comme le télécopieur, le service Connexion de la SCP, ou un autre service en ligne) avant la date et l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner, mais qu'en raison de difficultés techniques, le Canada n'a pas été en mesure de recevoir ou de décoder la totalité de la soumission avant la date limite, le Canada peut néanmoins accepter la totalité de la soumission reçue après la date et l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner, à condition que le soumissionnaire puisse démontrer ce qui suit :

- i) Le soumissionnaire a communiqué avec le Canada avant la date et l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner pour tenter de résoudre ses difficultés techniques; OU
- ii) Les propriétés électroniques de la documentation de la soumission indiquent clairement que tous les éléments de la soumission ont été préparés avant la date et l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner.

Intégralité de la soumission

Après la date et l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner, le Canada examinera la soumission pour déterminer si elle est complète. L'examen de l'intégralité se limitera à déterminer si les renseignements soumis dans le cadre de la soumission peuvent être consultés, ouverts et/ou décodés. Cet examen ne constitue pas une évaluation du contenu, ne permet pas de déterminer si la soumission répond à une norme quelconque ou à toutes les exigences de l'invitation à soumissionner; il se limite uniquement à évaluer l'intégralité de la soumission. Le Canada donnera au soumissionnaire la possibilité de présenter les renseignements jugés manquants ou incomplets dans le cadre de cet examen dans un délai de deux jours ouvrables suivant l'avis.

Plus précisément, la soumission sera examinée et réputée être complète lorsque :

1. Les attestations et les garanties exigées à la clôture de la soumission y sont incluses;
2. Les soumissions sont convenablement signées et le soumissionnaire est correctement identifié;
3. Les modalités de l'invitation à soumissionner et du contrat subséquent sont acceptées;
4. Tous les documents créés avant la clôture de l'invitation à soumissionner ont été dûment soumis au Canada, mais qu'en raison de difficultés techniques, le Canada n'a pas pu les recevoir;
5. Toutes les attestations, déclarations et preuves créées avant la clôture de l'invitation à soumissionner ont été dûment soumises au Canada, mais qu'en raison de difficultés techniques, le Canada n'a pas pu les recevoir

2.1.2 Produits équivalents

- 1) Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire:
 - a) désigne la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de substitution ;
- 2) Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de remplacement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3) Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir des renseignements techniques qui démontrent cette équivalence (par ex., des dessins, des spécifications des rapports techniques ou des rapports d'essai) ou qui démontrent que le produit substitué est équivalent à l'article mentionné dans l'appel d'offres à leurs propres frais, et ce, dans un délai de quinze (15) jours civils à la demande. Si, dans le délai prescrit, le soumissionnaire ne fournit pas les renseignements demandés, le Canada pourra déclarer la soumission non recevable.

2.12 Produits équivalents et Remplacement du numéro de pièce du fabricant d'origine de l'équipement – Échantillons

- 1) Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement ou un remplacement du numéro de pièce, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.
- 2) Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les quinze (15) jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

Clause du guide des CCUA [A9130T](#) (2019-11-28), Programme des marchandises contrôlées

2.2 Présentation de soumissions par voie électronique

- a) Les soumissions doivent être présentées au ministère de la Défense nationale (MDN) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissions doivent être reçues par voie électronique, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe b).
- b) **Soumissions transmises par voie électronique : Le système de messagerie électronique ou les pare-feu du MDN peuvent refuser les courriels individuels excédant cinq (5) mégaoctets ou comprenant des éléments comme des macros ou des hyperliens intégrés, et ce, sans qu'un avis soit envoyé au soumissionnaire ou à l'autorité contractante.** Les soumissions plus volumineuses peuvent être envoyées en plusieurs courriels. L'autorité contractante accusera réception des documents. Il incombe au soumissionnaire de vérifier que l'autorité contractante a bien reçu l'intégralité de la

soumission. Le soumissionnaire ne doit pas supposer que tous ses documents ont été reçus, sauf si l'autorité contractante accuse réception de chaque document. Afin de réduire au minimum les risques de problèmes techniques, le soumissionnaire doit prévoir suffisamment de temps avant la date et l'heure de clôture pour l'accusé de réception de ses documents. Les documents techniques et financiers reçus après la date et l'heure de clôture seront rejetés.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie électronique, format PDF seulement)

Section II : Soumission financière (1 copie électronique, format PDF seulement)

Section III : Attestations (1 copie électronique, format PDF seulement)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Les soumissionnaires doivent utiliser l'annexe A pour indiquer leurs prix. Les soumissionnaires doivent inclure la pièce L'annexe A dans leur offre financière.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser le format de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent offrir des prix fermes, rendus droits acquittés (RDA) à 25 Canadian Forces Supply Depot Montréal, Incoterms 2010 et 7 Canadian Forces Supply Depot Edmonton Incoterms 2010, excluant les taxes applicables. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens.

Établissement des prix – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les articles identifiés dans la demande de soumissions. Cependant, les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles avec le numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) identique pour que leur soumission soit évaluée. De plus, ils peuvent retirer un ou plusieurs articles de leur soumission après la date de clôture des soumissions, mais avant l'attribution du contrat, en présentant une demande par écrit à l'autorité contractante.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « B » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « B » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

Clause du Guide des CCUA [C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

3.1.3 Clauses du Guide des CCUA

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Les soumissionnaires doivent fournir le numéro de pièce ou l'équivalent tel qu'indiqué à l'annexe A – Détails des l'articles.

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, rendu droits acquittés (RDA) à 25 Canadian Forces Supply Depot Montréal, Incoterms 2010 et 7 Canadian Forces Supply Depot Edmonton, Incoterms 2010, y compris les droits de douane et taxes d'accise, et excluant les taxes applicables.

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le **prix évalué le plus bas NNO par NNO** sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-Intégrité – Formulaire de déclaration) (<http://www.tpsgc->

pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A – Détails des l'articles.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2022-12-01), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'applique au marché et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

a. Modification de la définition de ministre :

« Canada », « Couronne », « État » « Sa Majesté » et « gouvernement » signifient Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne qui agit au nom du ministre ou, le cas échéant, un ministre compétent auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions, et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 15 mars 2024.

6.4.2 Instructions d'expédition

Les biens doivent être expédiés et livrés à la destination indiquée dans le contrat, à savoir :

1. Selon les Incoterms 2010 rendus droits acquittés (RDA) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal, QC et 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, parc Lancaster Edmonton, AB.
2. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser les envois lorsqu'aucun rendez-vous n'a été fixé.
 - a. 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, parc Lancaster Edmonton (Alberta)
Téléphone : 780-973-4011, poste 4524
Courrier électronique : Edm7CFSDNMDS@forces.gc.ca
 - b. 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal
Montréal (Québec)
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais)
514-252-2777 poste 2363, 4673 ou 4282
Courrier électronique : 25DAFCTrafficRDV@forces.gc.ca

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Julie Grenier
Titre : DLP 4-2-1
Ministère de la Défense nationale
Sous-ministre adjoint Matériel
Directeur général Gestion du programme d'équipement terrestre
Adresse: 101 Colonel By Drive

Téléphone: 613-406-8821
Courriel : julie.grenier2@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

(Sera fourni lors de l'attribution du contrat)

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

(Sera fourni lors de l'attribution du contrat)

Renseignements généraux

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Suivi de livraison

Nom :

Téléphone :

Courriel :

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé _____ (Le montant sera inséré au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements, modifications ou interprétations des travaux, sauf si ces changements, modifications ou interprétations ont été au préalable approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'avoir été intégrés aux travaux.

6.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C](#) (2017-08-17), Limite de prix

6.6.3 Paiements multiples

Clause du *Guide des CCUA* [H1001C](#) (2008-05-12), paiements multiples

6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :
(Sera fourni lors de l'attribution du contrat)

- a. Dépôt direct (national et international) ;
- b. Échange de données informatisées (EDI) ;
- c. Virement télégraphique (international seulement) ;

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à la section intitulée "Présentation des factures" des conditions générales. Les factures ne peuvent être soumises avant que tous les travaux identifiés dans la facture ne soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a) L'original et une (1) copie doivent être envoyés à l'adresse suivant pour attestation et paiement :

Pour les livraisons du 25CFSD
Montréal :
Par voie électronique à :
25dafccontrat@forces.gc.ca

Facture à :
Ministère de la Défense nationale
25 DFC Montréal
6560, rue Hochelaga
Montréal, Québec H1N 3X9
Canada
Attention : Comptes payables

Pour les livraisons du 7CFSD Edmonton :

Par voie électronique à :
<mailto:Edm7CFSDInvoices@forces.gc.ca>

Facturer à :
Ministère de la Défense nationale
7 DFC Edmonton
C.P. 10500
Edmonton, Alberta T5J 4J5
Canada
Attention : Comptes payables

- b) Une (1) copie doit être transmise par voie électronique à l'autorité contractante :

Ministère de la Défense nationale
Julie Grenier
DLP 4-2-1
Julie.grenier2@forces.gc.ca

6.8 Certifications

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un

manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (Sera fourni lors de l'attribution du contrat), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires [2010A](#) (2022-12-01);
- c) Annexe A - Détails des l'articles;
- d) Annexe B – instruments de paiement électronique
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (Sera fourni lors de l'attribution du contrat)

6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

6.12 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28) Assurances

6.13 Marchandises contrôlées

Clause du *Guide des CCUA* [A9131C](#) (2020-11-19), Programme des marchandises contrôlées

Clause du *Guide des CCUA* [B4060C](#) (2011-05-16), Marchandises contrôlées

6.14 Emballage

L'entrepreneur doit préparer la livraison des articles 1 à 6 conformément à la dernière édition de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-030/SF-001, tuyaux en caoutchouc, en plastique, en tissu ou en métal (y compris les tubes), ainsi que les raccords, les lances et les crépines.

L'entrepreneur doit préparer l'(les) article(s) numéro(s) 7 à 24 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes *D-LM-008-036/SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles en quantités de 100 par paquet.

6.15 Clauses du Guide des CCUA

Clauses du *Guide des CCUA* [B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires

Clauses du *Guide des CCUA* [D2001C](#) (2007-11-30), Étiquetage

Clauses du *Guide des CCUA* [D2025C](#) (2017-08-17), Matériaux d'emballage en bois

Clauses du *Guide des CUA* D6010C (2017-11-30), Palettisation

6.16 Assurance de qualité

Clause du Guide des CUA D5545C (2019-05-30), ISO 9001:2008 – Systèmes de Management qualité-exigences (CAQ C)

ANNEXE « A » DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
1	<p>NNO: 4720-99-562-7379 ASSEMBLAGE DU TUYAU ASSEMBLAGE DU TUYAU N/R requis: BL/E1100/69 NSCM/MFG: K3649/ BROWNELL LTD..</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	10	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				
2	<p>NNO: 4730-99-705-3224 COLLECTEUR N/R requis: BL/E1100/121 NSCM/MFG: K3649/ BROWNELL LTD.</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	10	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
3	<p>NNO: 4730-99-749-5546 RACCORD N/R requis: BL/E1100/125 NSCM/MFG: K3649/ BROWNELL LTD</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant : _____</p>	SE	20	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				
4	<p>NNO: 4720-99-391-7204 ENSEMBLE D'ENTRÉE N/R requis: BL/E1100/124 NSCM/MFG: K3649/ BROWNELL LTD</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant : _____</p>	EA	10	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
5	<p>NNO:4730-99-216-0241 BOUCHON OBTURATEUR, ECHAPPEMENT N/R requis: BL/E1100/0494 NSCM/MFG: K3649/ BROWNELL LTD</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	15	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				
6	<p>NNO:4730-99-216-0241 BOUCHON OBTURATEUR, ECHAPPEMENT P/N requis: BL/E1100/0494 NSCM/MFG: K3649/ BROWNELL LTD</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	5	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton 195 Avenue & 82 Street Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : Comptes payables Par voie électronique à : mailto:Edm7CFSDInvoices@forces.gc.ca</p>	C	NON				
								Total:	Total:	Total:	

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
7	<p>NNO: 5210-00-241-3611 NIVEAU A SEMELLE, DE PRECISION N/R requis:42-344 NSCM/MFG: 78525/ STANLEY TOOLS DIV OF STANLEY WORKS</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	25	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				
8	<p>NNO: 5210-00-241-3611 NIVEAU A SEMELLE ,DE PRECISION N/R requis:42-344 NSCM/MFG: 78525/ STANLEY TOOLS DIV OF STANLEY WORKS</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	10	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton 195 Avenue & 82 Street Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : Comptes payables Par voie électronique à : mailto:Edm7CFSDInvoices@forces.gc.ca</p>	C	NON				
								Total:	Total:	Total:	

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
9	<p>NNO: 5975-20-008-9527 SUPPORT DE MONTAGE, EQUIPEMENT ELECTRIQUE N/R requis:913313 NSCM/MFG: S7576/ SAFRAN VECTRONIX AG</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	3	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton 195 Avenue & 82 Street Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : Comptes payables Par voie électronique à : mailto:Edm7CFSDInvoices@forces.gc.ca</p>	C	OUI				
10	<p>NNO: 5975-20-008-9527 SUPPORT DE MONTAGE, EQUIPEMENT ELECTRIQUE N/R requis:913313 NSCM/MFG: S7576/ SAFRAN VECTRONIX AG</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	7	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	OUI				
								Total:	Total:	Total:	

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
11	NNO: 6650-21-920-5626 BOUCHON D'OBJECTIF N/R requis: 664671 NSCM/MFG: S7576/ SAFRAN VECTRONIX AG ou équivalent Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____ Nom du fabricant: _____	EA	40	Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada	Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca	C	NON				
12	NNO: 6650-21-920-5626 BOUCHON D'OBJECTIF N/R requis: 664671 NSCM/MFG: S7576/ SAFRAN VECTRONIX AG ou équivalent Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____ Nom du fabricant: _____	EA	20	Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton 195 Avenue & 82 Street Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : Comptes payables Par voie électronique à : mailto:Edm7CFSDInvoices@forces.gc.ca	C	NON				
								Total:	Total:	Total:	

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
13	<p>NNO: 5340-20-008-8371 COUVERCLE DE PROTECTION A LA POUSSIÈRE ET A L'HUMIDITÉ N/R requis:909828 NSCM/MFG: S7576 / SAFRAN VECTRONIX AG</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	20	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				
14	<p>NNO: 1290-99-961-8537 ÉCHELLE, RAPPORTEUR N/R requis: 0S9883SA NSCM/MFG: K2155/ BLUNDELL HARLING LTD</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	50	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton 195 Avenue & 82 Street Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : Comptes payables Par voie électronique à : mailto:Edm7CFSDInvoices@forces.gc.ca</p>	C	NON				

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
15	<p>NNO: 6675-99-244-8694 REGLE GRADUEE, NAVIGATION N/R requis: OS5316A NSCM/MFG: K2155/ BLUNDELL HARLING LTD</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	30	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				
16	<p>NNO: 1290-00-513-2037 SIEGE, DOUILLE A ROTULE N/R requis: 7687246 NSCM/MFG: 19200/ COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND (CCDC) ARMAMENTS CENTER DBA CCDC DIV LOGISTICS RESEARCH AND ENGINEERING DIRECTORATE</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert : _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	40	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Ca nada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
17	<p>NNO: 1290-00-513-2055</p> <p>SIEGE, DOUILLE A ROTULE</p> <p>N/R requis:7687244</p> <p>NSCM/MFG: 19200/ COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND (CCDC) ARMAMENTS CENTER DBA CCDC DIV LOGISTICS RESEARCH AND ENGINEERING DIRECTORATE</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant:</p> <p>_____</p>	EA	40	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
18	<p>NNO: 5970-99-792-8171 GAINE D'ISOLATION, ÉLECTRIQUE N/R requis: ATUM 52/13-0 NSCM/MFG:: K1010/ TE CONNECTIVITY LIMITED</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	15	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				
19	<p>NNO: 5970-99-792-8171 GAINE D'ISOLATION, ÉLECTRIQUE N/R requis: ATUM 52/13-0 NSCM/MFG: K1010/ TE CONNECTIVITY LIMITED</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : P/N offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	10	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton 195 Avenue & 82 Street Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : Comptes payables Par voie électronique à : mailto:Edm7CFSDInvoices@forces.gc.ca</p>	C	NON				
								Total:	Total:	Total:	

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
20	<p>NNO: 5305-66-155-8047 VIS A TETE A HEXAGONALE N/R requis: ISO4017-M8X25-A4-80 NSCM/MFG: 19008/ INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION (ISO)</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	25	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				
21	<p>NSN:6120-20-007-0353 BLOC D' ALIMENTATION N/R requis: PWS1510MSP-28.ONC NSCM/MFG: L0694/ NALYTIC SYSTEMS WARE (1993) LTD</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	10	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
22	<p>NNO: 5985-01-593-5557 ANTENNE N/R requis: AT2775-16O-TNCF-000-3.3-26-NM NSCM/MFG:0UVG2/ AEROANTENNA TECHNOLOGY, INC.</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	10	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	OUI				
23	<p>NNO: 6685-01-659-9949 CALIBRATION RTD COMPTEUR N/R requis: FLUKE 712 NSCM/MFG: 89536/ FLUKE CORPORATION</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	4	<p>Ministère de la Défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame Est. Montréal, QC H1N 2E9 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale C.P. 4000 Succ K 25 DAFC / Magasin Attn: 25 DAFC, Section Réception Montréal, QC H1N 3R9 Canada Par voie électronique à: 25dafccontrat@forces.gc.ca</p>	C	NON				

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Adresse de facturation	Code d'Assurance qualité (CAQ)	Marchandise contrôlée (CTAT ou firm ITAR)	Prix Unitaire Ferme:	Prix Prolongée:	Taxes applicables :	Date de livraison offerte:
24	<p>NNO: 6110-01-543-3820</p> <p>REGULATEUR, TENSION</p> <p>N/R requis: SN-16-1001</p> <p>NSCM/MFG: 1HJX9/ SUPPLYNET INC</p> <p>ou équivalent</p> <p>Si offre équivalente, veuillez préciser : N/R offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant:</p> <p>_____</p>	EA	50	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton 195 Avenue & 82 Street Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la Défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : Comptes payables mailto:Edm7CFSDInvoices@forces.gc.ca</p>	C	NON				

ANNEXE « B » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;